

Taux de cotisations

CCN de la Coiffure et des professions connexes du 10 juillet 2006

Personnel non cadre, apprenti et cadre

Date d'effet: 1^{er} janvier 2024

Régime Alsace-Moselle

Garanties	Taux contractuel global TA + TB ⁽¹⁾
Maintien de salaire	1,366 % TA + 1,681 % TB à la charge exclusive de l'employeur

(1) TA: Tranche A: Partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.

TB: Tranche B: Partie du salaire annuel brut compris entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.